

Spitz Italien

Catégorie : Groupe 5

Publié par [Webmaster](#) le 3/1/2006

Elevage de Spitz Italien : [Elevage Spitz](#)

Standard F.C.I. N°195 / 09.06.1999 / F (TRADUCTION : Dr. J.-M. Paschoud avec la collaboration du Dr. A. Roncarati.)

SPITZ ITALIEN (VOLPINO ITALIEN) (Volpino Italiano)

ORIGINE : Italie.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 27.11.1989.

UTILISATION : Chien de garde et de compagnie.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 5 Chiens de type Spitz et de type primitif. Section 4 Spitz européens. Sans épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Il est un des descendants des Spitz européens qui existaient déjà dans la région du centre de notre continent dès l'âge du bronze et dont les squelettes fossiles sont revenus à la lumière du jour autour des pieux des villages lacustres. Ainsi le Volpino remonte aux mêmes ancêtres que le Spitz allemand dont il n'est pas un descendant, mais un collatéral. Il a été élevé en Italie depuis des temps immémoriaux et a été adulé dans les palais des seigneurs tout comme dans les masures des quartiers populaires, où il était tout spécialement apprécié à cause de son instinct de garde et de sa vigilance. Il a été le chien de Michel-Ange, et, au 18ème siècle, le compagnon infatigable des charretiers de Toscane et du Latium, toujours prêt à annoncer bruyamment toute personne étrangère rencontrée par les chemins.

ASPECT GENERAL : Spitz de petit format, très compact, harmonieux, couvert d'un poil dressé et long.

PROPORTIONS IMPORTANTES : Construit dans le carré, la longueur de la tête atteint presque les 4/10èmes de celle du tronc.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Très attaché à son milieu et à ses familiers, d'un tempérament très marqué, vif, gai et enjoué.

TETE : En forme de pyramide, sa longueur atteint presque les 4/10èmes de la hauteur au garrot.

REGION CRANIENNE : Crâne : D'une longueur qui dépasse celle du museau (6,5/5), sa largeur bizygomatique est supérieure à la moitié de la longueur de la tête (7,3/11,5) ; il est de forme quelque peu ovoïde, aussi bien dans le sens sagittal que dans le sens transversal ; structure médio-frontale très peu marquée ; protubérance occipitale peu marquée. Les axes supérieurs du crâne et du chanfrein sont légèrement convergents. Les saillies osseuses du front, bien développées, tombent presque perpendiculairement sur la racine du chanfrein. Stop : Plutôt accentué.

REGION FACIALE : Truffe : Humide, fraîche, avec des narines bien ouvertes. Vue de profil, elle est sur la même ligne que le chanfrein et ne dépasse pas la ligne antérieure des lèvres. Sa couleur est toujours noire, aussi bien chez les sujets à robe blanche que chez ceux à robe rouge. Museau : De longueur inférieure à celle du crâne avec des faces latérales convergentes, il est pointu. Le chanfrein est rectiligne. Vu de profil, le bord inférieur du museau est délimité par la mandibule. Lèvres : De face, les lèvres supérieures dessinent par leur bord inférieur une ligne droite. La muqueuse de l'oeillet n'est pas visible, donc les lèvres sont très courtes. Les bords des lèvres sont de couleur

noire. Mâchoires/dents : En apparence, peu robustes ; elles sont normalement développées et s'adaptent parfaitement par leur bord antérieur. Les branches de la mandibule sont rectilignes. Dents blanches, régulièrement alignées, en nombre complet et d'un développement parfait. Articulé en ciseaux, articulé en tenailles toléré. Yeux : Bien ouverts et de grandeur normale, ils dénotent vigilance et vivacité. Avec leur ouverture palpébrale arrondie, ils sont placés dans des plans formant un angle très ouvert vers l'arrière ; les paupières épousent parfaitement la forme du globe oculaire. La couleur de l'iris est ocre foncé, celle des bords des paupières est noire. Oreilles : Courtes, de forme triangulaire, dressées, elles ont un cartilage rigide et leur face interne orientée vers l'avant. Elles sont attachées haut, rapprochées l'une de l'autre. La longueur de l'oreille atteint environ la moitié de la longueur de la tête.

COU : Sa longueur est à peu près égale à celle de la tête. Il est toujours porté haut. La peau est bien appliquée sur les tissus sous-jacents.

CORPS : De construction carrée, sa longueur, mesurée de la pointe de l'épaule à celle de la fesse, est égale à la hauteur au garrot. Ligne du dessus : Ligne dorsale rectiligne, au niveau du rein légèrement convexe. Garrot : Légèrement sorti de la ligne du dos. Croupe : Elle prolonge la ligne du rein. L'obliquité depuis la hanche à la naissance de la queue est de 10° sous l'horizontale. Poitrine : Elle descend jusqu'au niveau des coudes ; les côtes sont bien cintrées. La région sternale est longue. Ligne du dessous : Du sternum au ventre, la ligne inférieure est peu ascendante. Le creux des flancs est peu accentué.

QUEUE : Attachée dans le prolongement de la croupe, elle est portée en permanence enroulée sur le dos. Sa longueur est de peu inférieure à la hauteur au garrot.

MEMBRES ANTERIEURS : Considérés dans leur ensemble: parallèles entre eux et, par rapport au plan médian du corps, en aplombs parfaits. Epaules : La longueur de l'omoplate est égale à 1/4 de la hauteur au garrot et son obliquité sous l'horizontale est de 60°. Bras : Il est plus long que l'omoplate et son obliquité sous l'horizontale est de 60°. Il est approximativement parallèle au plan médian du corps. Coudes : Ils sont parallèles au plan médian du corps. Avant-bras : Prolongeant la ligne verticale, il a une ossature légère. Sa longueur, mesurée du sol au coude, est légèrement supérieure à la moitié de la hauteur au garrot. Carpe et métacarpe : Vus de face, ils prolongent la ligne verticale de l'avant-bras. Vus de profil, ils sont obliques. Pieds antérieurs : Ils sont de forme ovale avec des doigts bien joints. Les coussinets centraux et les tubercules digitaux, tout comme les ongles, sont de couleur noire.

MEMBRES POSTERIEURS : Dans l'ensemble et vus de derrière, ils doivent suivre une ligne parfaitement verticale depuis la pointe de la fesse jusqu'au sol. Ils sont parallèles entre eux. Cuisse : Sa longueur est égale au 1/3 de la hauteur au garrot ; elle est parfaitement parallèle au plan médian du tronc. Jambe : Sa longueur est un peu inférieure à celle de la cuisse. Elle est d'une ossature légère et son obliquité sous l'horizontale est de 55° à 60°. Jarret : La distance entre la pointe du jarret et le sol dépasse légèrement le 1/4 de la hauteur au garrot. Métatarse : I1 est vertical, et son aplomb, aussi bien vu de profil que de l'arrière est parfait. Pieds postérieurs : Ovale comme les antérieurs avec tous les caractères de ces derniers.

ALLURES : L'allure ne doit pas être sautillante ni au trot ni au galop. A toute les allures, les foulées sont amples.

PEAU : Bien appliquée et tendue, sans aucun relâchement en quelque région que ce soit.

ROBE POIL : Touffu, très long et dressé d'une manière exceptionnelle. Il est d'une texture rude en forme de poils raides ; il ne doit jamais être tombant ; il doit rester dressé même dans le cas où il ne serait pas très fourni. Le tronc donne l'impression d'être enveloppé par un manchon, particulièrement sur le cou où le poil forme un ample collier. Le crâne est couvert d'un poil semi-long qui cache la base des oreilles sur le museau le poil est court. Sur les oreilles le poil est très fin et ras. La queue est revêtue d'un poil très long. Sur les bords postérieurs des membres le poil forme des franges.

COULEUR : Blanc unicolore. Rouge unicolore. Champagne, couleur admise mais non recherchée.

On tolère sur les oreilles des nuances d'une couleur orange pâle, qui, de toute façon, constituent une imperfection.

TAILLE : Hauteur au garrot : de 27 à 30 cm pour les mâles, de 25 à 28 cm pour les femelles.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

DEFAUTS ELIMINATOIRES : • Truffe de couleur autre que noire. • Chanfrein convexe. • Oeil vairon. • Queue rentrée entre les membres postérieurs. • Taille dépassant de plus de 3cm les limites indiquées par le standard.

DEFAUTS ENTRAINANT LA DISQUALIFICATION : • Divergence des axes cranio-faciaux. • Prognathisme supérieur. • Dépigmentation totale de la truffe ou des bords des paupières. • Oreille entièrement tombante. • Anourie ou brachyurie tant congénitale qu'artificielle. • Toute couleur autre que le blanc, le rouge ou la couleur champagne non recherchée. • Taches rouges sur fond blanc, taches blanches ou noires sur fond rouge.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.